



MAGNANVILLE « les 70 hectares restants »

une précieuse richesse agricole et forestière !!

L'actualité pénitentiaire se réveille...

Le SDRIF-E c'est quoi ? « Schéma Directeur Région Ile-De-France – Environnemental »,

C'est un outil qui réglemente l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France, il permet :

- >> D'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et la préservation des zones rurales et naturelles,
- >> De déterminer la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements,
- >> De favoriser le rayonnement international de la région.

A la lecture de ce dossier, nous pouvons constater que dans le cadre de l'élaboration du projet de SDRIF-E arrêté par le Conseil Régional, a été intégré le projet de construction d'un centre pénitentiaire à Magnanville.

La pose d'une pastille officialise le site n°1, sans en prévoir la finalité...



L'actualité en BREF...

- * **Novembre 2023** : Monsieur le Ministre de La Justice, informe les élus que le site n°1 de Magnanville est retenu pour le projet d'implantation d'un centre pénitentiaire,
- * **Janvier 2024** : Monsieur le Préfet de la Région Ile-De-France officialise que le lieu d'implantation retenu par l'Etat, sera le site n°1 de Magnanville, la pastille est positionnée...
- * **Mars 2024** : La prochaine étape début mars, nous vous tiendrons informés...,

Cette actualité récente, n'affecte en rien la finalité de notre engagement.

Nous venons de finaliser un rapport d'Evaluation et de Constat, qui doit nous permettre d'atteindre notre et votre objectif, **répondre aux exigences de l'ETAT sans venir impacter les conditions environnementales et l'harmonie sociale.**

Venez rejoindre l'association TMCP, nous sommes dans le tunnel et sur la dernière ligne droite, nous comptons sur vous, nous devons rester SOLIDAIRES et guidés par la TRANSPARENCE.

L'adhésion initiale ou renouvellement : est de 15 €uros,

Si vous le souhaitez, il est possible de donner plus : sous forme de don.

Durant nos permanences adhésions, venez nous rencontrer pour discuter, échanger...

- ➔ **A Soindres** : 3, Route de Mantes, en Mairie : **Samedi 9 mars** : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- ➔ **A Magnanville** : 22, Av. de l'Europe, salle Mare Pasloue : **Vendredi 8 mars** : 18h00 à 20h30
- ➔ **A Magnanville** : 22, Av. de l'Europe, salle Mare Pasloue : **Samedi 9 mars** : de 9h00 à 12h00



Une Autre solution : transmettez-nous votre formulaire d'adhésion, avec le choix de votre règlement

- ➔ **Par chèque au siège de l'association** : TMCP, 31 avenue de l'Europe, 78200 Magnanville.
- ➔ **Par carte bancaire sur le site HelloAsso** : <https://www.helloasso.com/associations/tmcp-magnanville/adhesions/adhesion>

NOM	PRENOM	ADRESSE POSTALE + MAIL + TELEPHONE	SIGNATURE

L'association reste joignable pour toutes questions à l'adresse mail : contact@tmcp.fr